



Collaborateur / Collaboratrice de commissaire de justice

Le collaborateur ou la collaboratrice de commissaire de justice suit les dossiers des clients au quotidien. Remise des actes au domicile, gestion des affaires, choix des procédures et management : le métier recouvre plusieurs missions.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **2047 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Clerc assistant / assistante, Clerc aux procédures, Clerc de commissaire de justice, Clerc expert / experte, Clerc gestionnaire, Clerc significateur / significatrice

Secteur professionnel : Droit et justice

Centres d'intérêt : Je veux être utile aux autres, Je veux faire respecter la loi



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Suivre les dossiers

Lorsqu'une personne (ou une entreprise) ne parvient pas à se faire payer (ou à se faire rembourser une dette), le ou la commissaire de justice peut l'aider. Au sein de l'office, c'est le collaborateur ou la collaboratrice de commissaire de justice qui suit les dossiers, de la mise en demeure à la négociation pour arrangement à l'amiable. Le temps compte : passé un certain délai, plus aucun recours n'est possible. Le collaborateur ou la collaboratrice rédige les actes et assure le suivi financier.

Remettre les actes

Le collaborateur significateur ou la collaboratrice significatrice remet les actes et décisions de justice (appelés significations) aux personnes concernées. Lorsque ces dernières sont introuvables, il ou elle enquête auprès du voisinage, de la mairie... pour les retrouver. En effet, il ou elle doit leur remettre le document en mains propres et leur expliquer la procédure. Il ou elle effectue aussi des recherches sur les débiteurs pour connaître leurs coordonnées et leur solvabilité.

Choisir les procédures

Le collaborateur ou la collaboratrice gestionnaire est responsable du choix des procédures, de la production des actes (rédaction des assignations, des ordonnances...) et du suivi des dossiers les plus compliqués : baux, relations de voisinage, sommations, cessions de créance, hypothèques, procédures immobilières, contrefaçons, etc.

Compétences requises

Organisation et rigueur

Avec parfois d'importantes sommes d'argent en jeu (dont la récupération est vitale pour un particulier ou une entreprise), le collaborateur ou la collaboratrice de commissaire de justice n'a pas droit à l'erreur. Avec de solides connaissances en droit, il ou elle classe et suit avec soin les dossiers et respecte rigoureusement les procédures et les délais.

Une autonomie relative

Quel que soit son niveau de responsabilité au sein de l'étude, il ou elle doit s'organiser de manière autonome. Les collaborateurs significateurs organisent leurs tournées comme ils l'entendent, communiquant avec l'étude par portable. Responsables de l'avancement des dossiers, les collaborateurs gestionnaires ne sollicitent les commissaires de justice qu'en cas de difficulté.

Diplomatie et disponibilité

Les interventions étant souvent délicates, le collaborateur ou la collaboratrice doit se montrer particulièrement diplomate avec ses interlocuteurs (débiteurs, créanciers, banques, avocats, police, etc.). Savoir écouter et, le cas échéant, gérer sereinement les conflits est aussi indispensable. Travaillant directement avec les commissaires de justice, les collaborateurs gestionnaires font preuve de disponibilité.

Où l'exercer ?

Mobile ou sédentaire

Le collaborateur ou la collaboratrice travaille sous l'autorité du ou de la commissaire de justice, qu'il ou qu'elle assiste dans l'exécution de ses missions. Les collaborateurs significateurs sont constamment en déplacement pour remettre en mains propres les courriers à leurs destinataires. Quant aux collaborateurs gestionnaires, ils ne quittent que rarement l'office... ce qui ne les empêche pas d'entretenir des contacts avec les débiteurs et les créanciers auprès desquels ils jouent aussi un rôle de conseil.

Généraliste ou spécialiste

Dans les petites études, le collaborateur ou la collaboratrice de commissaire de justice est un/e généraliste qui suit tous les dossiers. Dans les études plus importantes, il ou elle seconde les collaborateurs gestionnaires. Ces derniers peuvent se spécialiser dans le recouvrement d'impayés (loyers, pensions alimentaires, charges sociales...), dans les affaires prud'homales, etc.

En toute confidentialité

Le collaborateur ou la collaboratrice de commissaire de justice entretient de nombreuses relations avec des professionnels extérieurs à l'étude et les protagonistes des affaires traitées (police, gardiens d'immeuble, déménageurs, serruriers, etc.). Il ou elle doit toujours veiller à travailler dans la plus grande discrétion.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer un BUT carrières juridiques ou une licence professionnelle mentions activités juridiques : assistant juridique ; métiers du droit privé (avec

spécialité collaborateur de commissaire de justice) ; contentieux et recouvrement.

bac + 3

→ [BUT carrières juridiques parcours administration et justice](#)

→ [Licence pro mention activités juridiques : assistant juridique](#)

→ [Licence pro mention activités juridiques : contentieux et recouvrement](#)

→ [Licence pro mention activités juridiques : métiers du droit privé](#)

Emploi et secteur

Emplois en office

Unique débouché professionnel : l'office de commissaire de justice. Il en existe environ 2 000, de tailles très différentes. Les très grosses études regroupent plusieurs commissaires de justice et d'importantes équipes de salariés. Il y a environ trois fois plus de collaborateurs que de commissaires de justice.

Des formations pour évoluer

Les collaborateurs de commissaire de justice doivent repasser par la case formation pour évoluer. Pour devenir commissaire de justice, il faudra justifier de plusieurs années de pratique dans un ou plusieurs offices et, pour la majorité d'entre eux, préparer l'examen d'aptitude de commissaire de justice. Les collaborateurs admis peuvent exercer comme commissaires de justice salariés ou racheter un office.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant *

À partir de 2047 euros brut par mois.


* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'École de formation des salariés des commissaires de justice qui informe sur les parcours et les métiers au sein d'un office.](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Droit

Paru le 06/06/2024
Broché • 12,00 € ↗
PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[Je veux être utile aux autres](#) →

[Je veux faire respecter la loi](#) →

Autres métiers à découvrir

[Magistrat administratif](#)

[Greffier administratif](#)

[Juriste contentieux](#)

[Avocat d'affaires](#)

[Greffier des tribunaux de commerce](#)